

TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE (ET TAXES ASSIMILÉES)

RÉGIME DU RÉEL NORMAL - MINI RÉEL

PÉRIODE DE DÉCLARATION

Ne pas utiliser cette déclaration pour une autre période

Jours et heures de réception

Adresse du service

où cette déclaration doit être déposée

au plus tard le

Identification du destinataire

Adresse de l'établissement

(quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire)

Rayer les indications imprimées par ordinateur qui ne correspondent plus à la situation exacte de l'entreprise, rectifiez-les en rouge.

SIE	Numéro de dossier	Clé	Période	CDI	Code service	Régime

Numéro de TVA intracommunautaire (ne concerne pas les DOM)

N° d'identification de l'établissement (SIRET)

La charte du contribuable : des relations entre l'administration fiscale et le contribuable basées sur les principes de simplicité, de respect et d'équité. Disponible sur www.impots.gouv.fr et auprès de votre service des impôts

MODALITÉS DE DÉCLARATION ET DE PAIEMENT (voir notice 3310 NOT)

PAIEMENT, DATE, SIGNATURE

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Date :

Signature :

Téléphone :

case à cocher

Paiement par virement bancaire:

Paiement par imputation* :

* (joindre l'imprimé n° 3516 disponible sur www.impots.gouv.fr ou auprès de votre service des impôts)

Somme :

Date :

N° PEC.....

N° d'opération.....

Pénalités

Taux 5 % 9005

Taux % 9006

Taux % 9007

• Si vous payez par **chèque** : utilisez un chèque barré : l'établir impérativement à l'ordre du TRÉSOR PUBLIC.

• Si vous payez par virement(s), **précisez-en le nombre** →

Date de réception

CADRE RÉSERVÉ À LA CORRESPONDANCE

Avec TélétVA vous pouvez déclarer et payer votre TVA par transfert de fichier ou par internet, à l'exclusion des entreprises étrangères. Des informations complémentaires sont disponibles sur le site www.impots.gouv.fr rubrique « professionnels ».

Si vous n'avez à remplir aucune ligne de ce formulaire (déclaration « néant »), veuillez cocher la case à droite

0010

A MONTANT DES OPÉRATIONS RÉALISÉES			
OPÉRATIONS IMPOSABLES (H.T.)		OPÉRATIONS NON IMPOSABLES	
01	Ventes, prestations de services		04 Exportations hors CE 0032
02	Autres opérations imposables 0981		05 Autres opérations non imposables 0033
03	Acquisitions intracommunautaires. (dont ventes à distance et/ou opérations de montage :)	0031	06 Livraisons intracommunautaires 0034
3A	Livraisons de gaz naturel ou d'électricité imposables en France	0030	6A Livraisons de gaz naturel ou d'électricité non imposables en France
3B	Achats de biens ou de prestations de services réalisés auprès d'un assujetti non établi en France (article 283-1 du Code général des impôts)	0040	07 Achats en franchise 0037
3C	Régularisations (Important : cf. notice)	0036	7A Ventes de biens ou prestations de services réalisées par un assujetti non établi en France (article 283-1 du Code général des impôts)
			7B Régularisations (Important : cf. notice) 0039
B DÉCOMPTÉ DE LA TVA À PAYER			
TVA BRUTE		Base hors taxe	Taxe due
Opérations réalisées en France métropolitaine			
08	Taux normal 19,6 %	0206	
09	Taux réduit 5,5 %	0105	
9 B			
Opérations réalisées dans les DOM			
10	Taux normal 8,5 %	0201	
11	Taux réduit 2,1 %	0100	
12			
Opérations imposables à un autre taux (France métropolitaine ou DOM)			
13	Ancien taux	0900	
14	Opérations imposables à un taux particulier (décompte effectué sur annexe 3310 A)	0950	
15	TVA antérieurement déduite à reverser		0600
<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; background-color: #fff9c4;"> La ligne 11 ne concerne que les DOM. Les autres opérations relevant du taux de 2,1 % continuent d'être déclarées sur l'annexe 3310 A. </div>		16	Total de la TVA brute due (lignes 08 à 15) ..
		17	Dont TVA sur acquisitions intracommunautaires
		18	Dont TVA sur opérations à destination de Monaco
TVA DÉDUCTIBLE			
19	Biens constituant des immobilisations		0703
20	Autres biens et services		0702
21	Autre TVA à déduire		0059
	(dont régularisation sur de la TVA collectée [cf. notice].....)		
22	Report du crédit apparaissant ligne 27 de la précédente déclaration		8001
		23	Total TVA déductible (lignes 19 à 22)
22A	Indiquer ici le coefficient de taxation forfaitaire applicable pour la période s'il est différent de 100 %		24
	<input type="text"/> %		Dont TVA non perçue récupérable par les assujettis disposant d'un établissement stable dans les DOM
			0709
CRÉDIT		TAXE À PAYER	
25	Crédit de TVA (ligne 23 – ligne 16)	0705	28
			TVA nette due (ligne 16 – ligne 23)
26	Remboursement demandé sur formulaire n° 3519 joint	8002	29
			Taxes assimilées calculées sur annexe n° 3310 A
27	Crédit à reporter (ligne 25 – ligne 26)	8003	30
	(Cette somme est à reporter ligne 22 de la prochaine déclaration)		Sommes à imputer, exprimées en euros, y compris acompte congés
			31
			Sommes à ajouter, exprimées en euros, y compris acompte congés
			9999
			32
			Total à payer (lignes 28 + 29 – 30 + 31) ..
			(N'oubliez pas de joindre le règlement correspondant)